

## L'ÉTAT VEUT RÉDUIRE SA PARTICIPATION DANS CERTAINES ENTREPRISES PUBLIQUES

**POLITIQUE ÉCONOMIQUE** Le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, avait déjà évoqué, il y a un mois, la possibilité pour l'État de céder des parts dans des entreprises comme GDF Suez ou EDF. Sans citer nommément aucune entreprise, le premier ministre Jean-Marc Ayrault a confirmé, dimanche soir sur TF1, que le gouvernement envisageait bien de réduire la participation de l'État dans le capital « d'un certain nombre d'entreprises publiques », afin de consacrer ces sommes à d'autres investissements stratégiques, comme l'Internet à très haut débit dont l'installation sur tout le territoire coûtera 20 milliards d'euros, a-t-il rappelé.

Le premier ministre a toutefois précisé que n'étaient concernées que les entreprises, « où le taux de participation de l'État est très important ».

L'État a déjà cédé des parts dans l'équipementier aéronautique Safran et dans le groupe d'aéronautique et de défense EADS. Le 3 avril, le ministère de l'Économie avait en effet annoncé avoir vendu 3,12% du capital de Safran, soit 13 millions d'actions, à des investisseurs institutionnels via une procédure accélérée. Une opération qui a rapporté 448,5 millions d'euros tout en laissant l'État encore détenteur de 27,08% du capital.

Le 17 avril, EADS a annoncé avoir conclu un accord avec l'État pour lui racheter hors marché 1,56% de son propre capital, pour 482,7 millions d'euros. Paris s'est engagé à céder au total près de 3% du capital qu'il détenait pour ramener sa participation à 12%, en vertu d'un accord signé en décembre entre les principaux actionnaires.